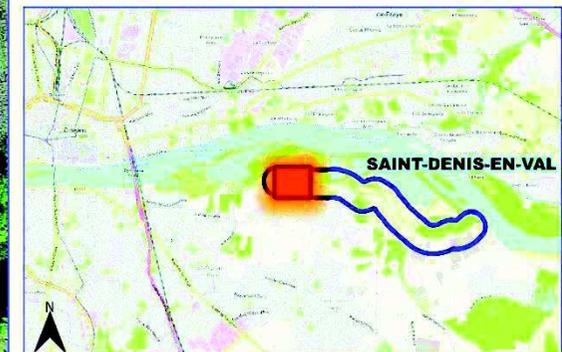




Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Graviers avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

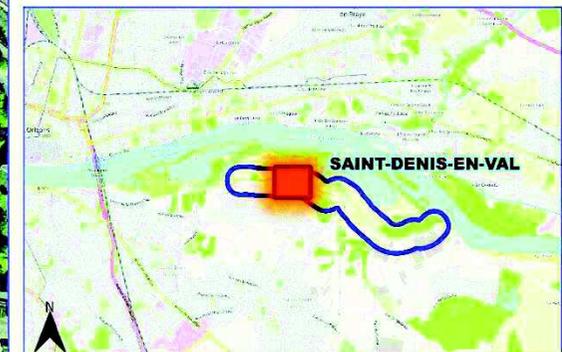
Aire d'étude immédiate

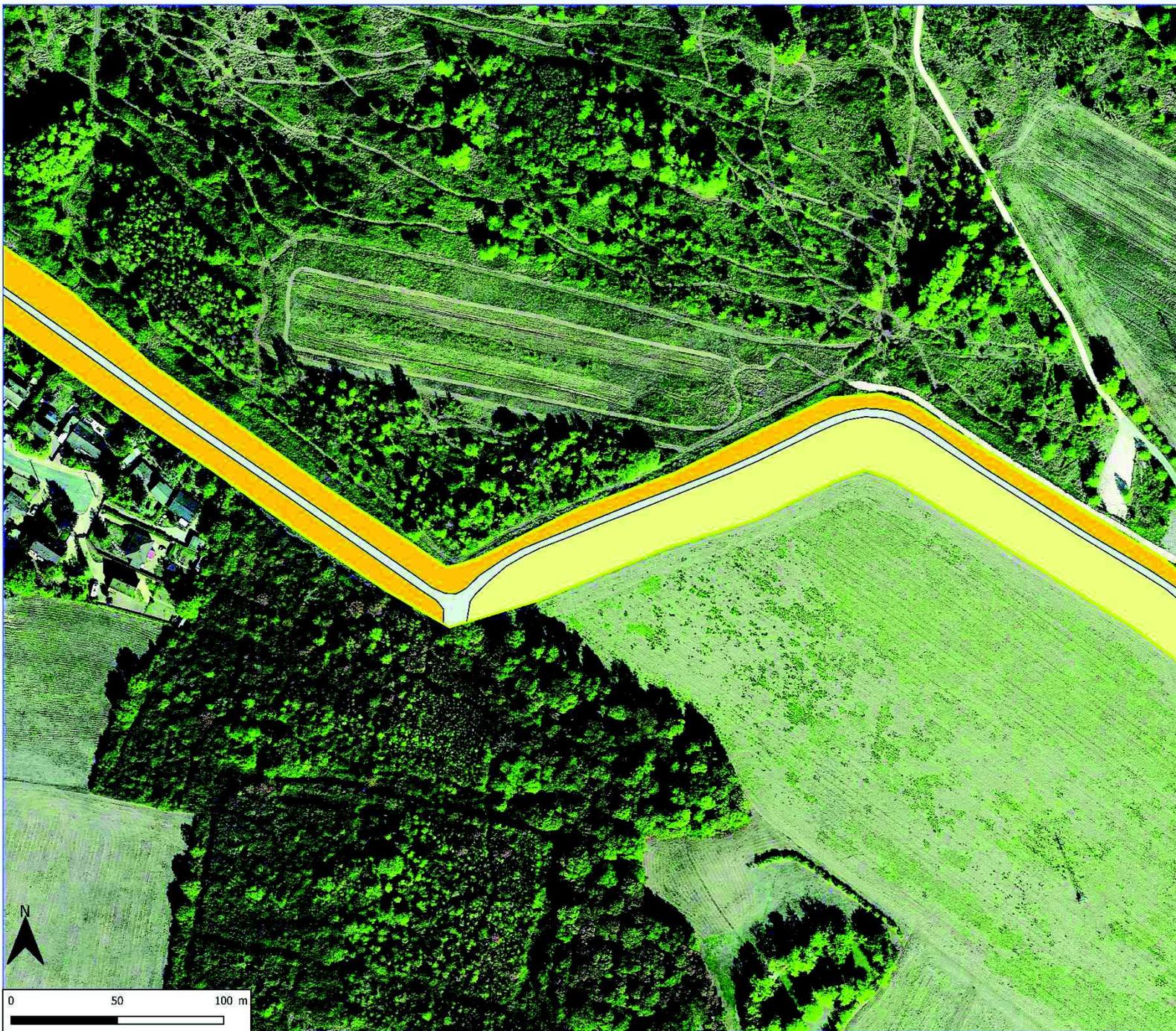




Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Graviers avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines
- Aire d'étude immédiate



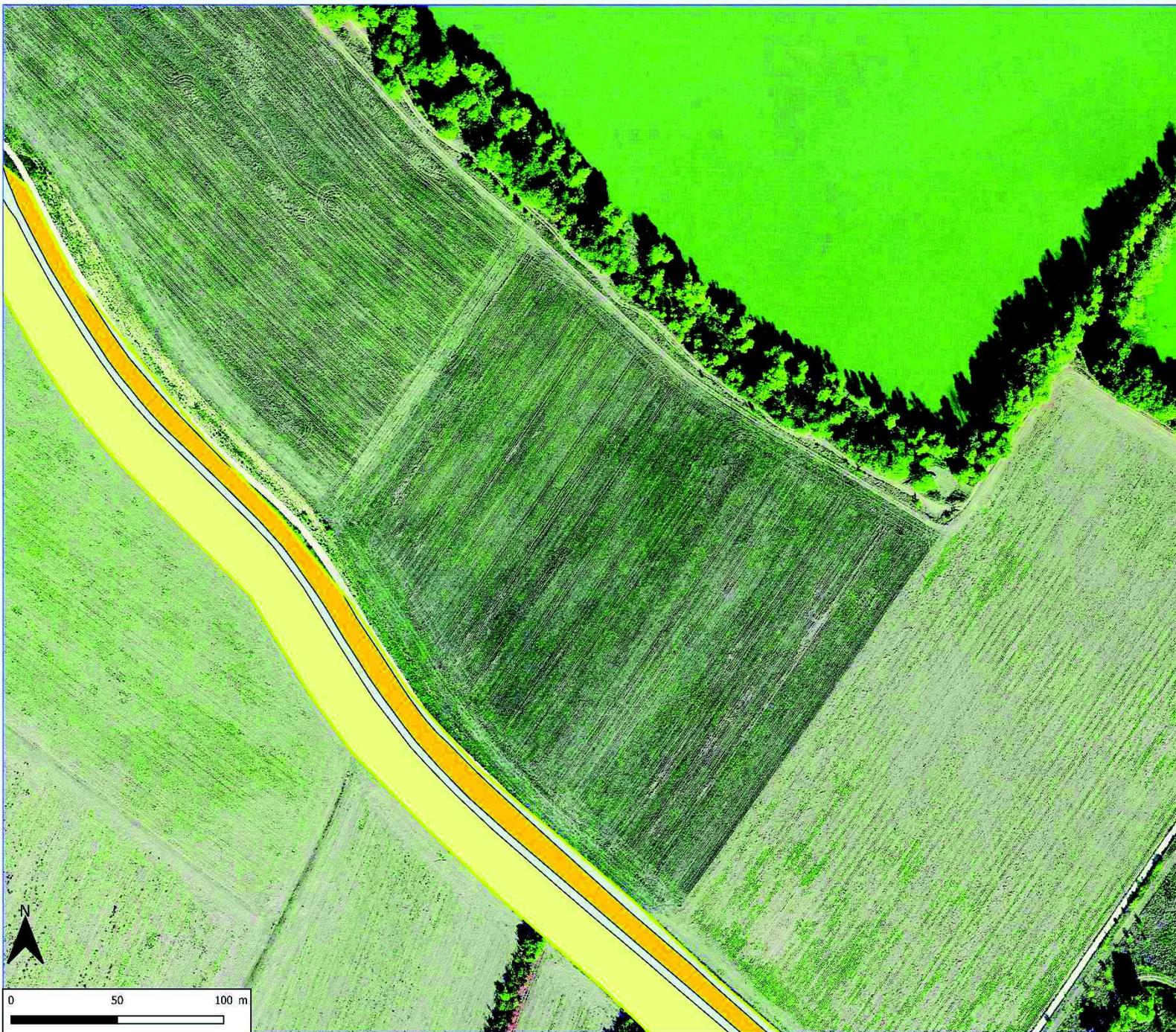


Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Graviers avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate

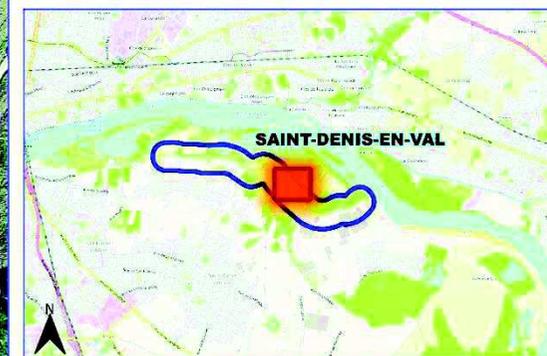




Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Graviers avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate

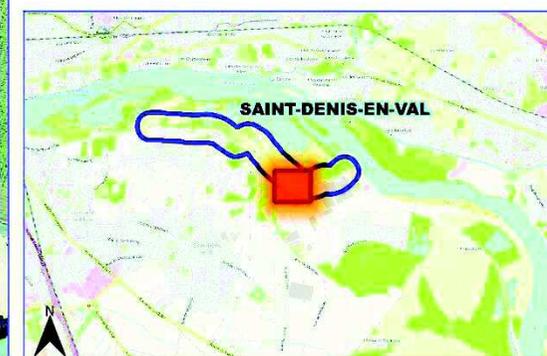


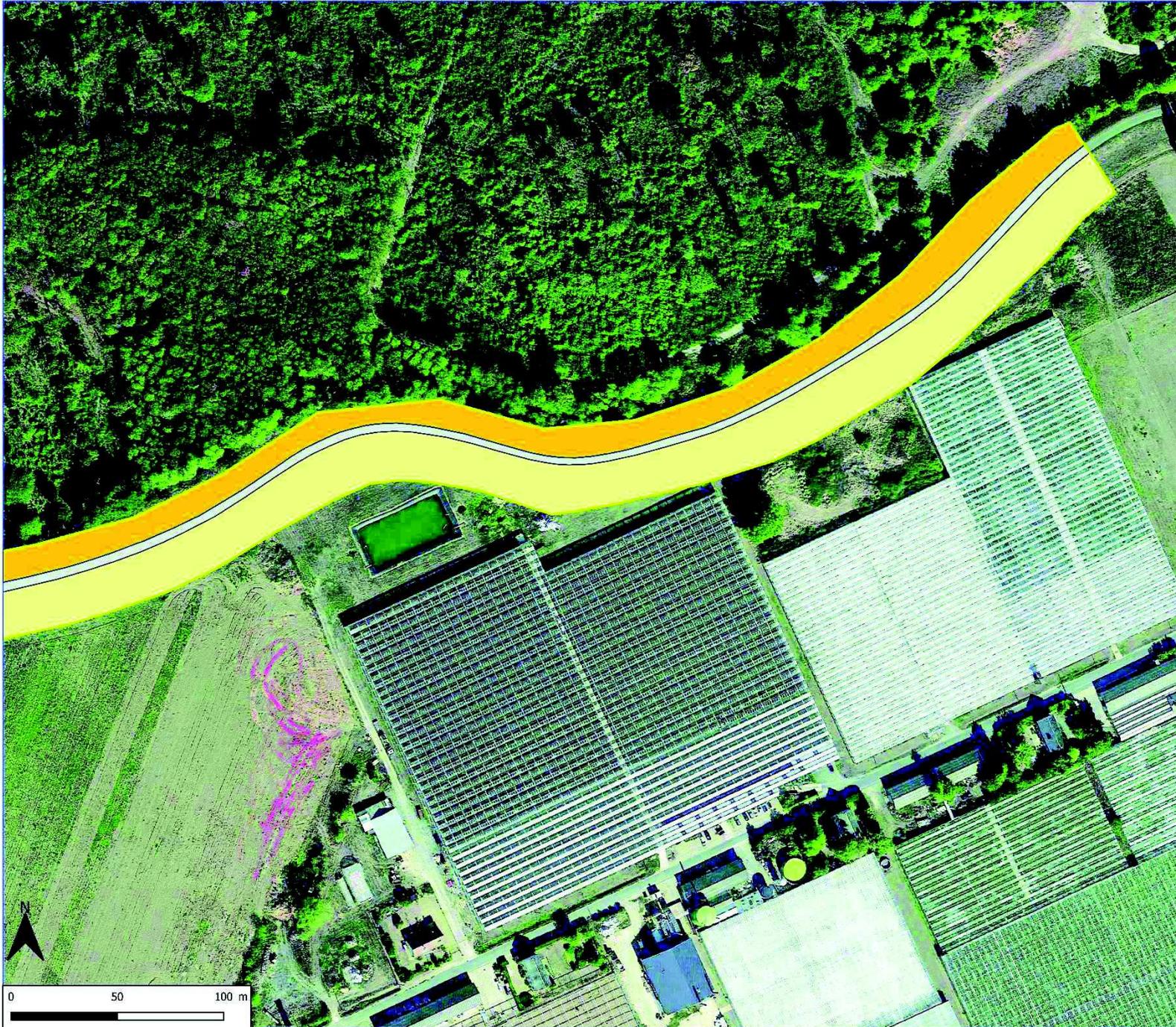


Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Graviers avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate

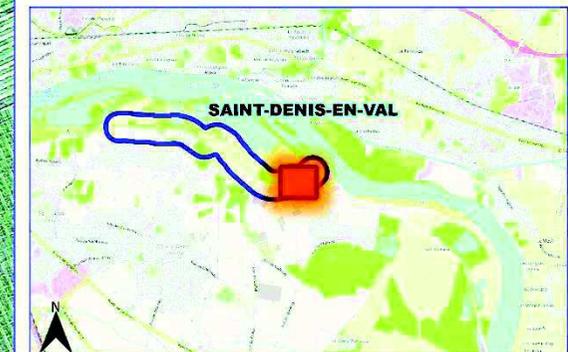




Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Gravieres avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate



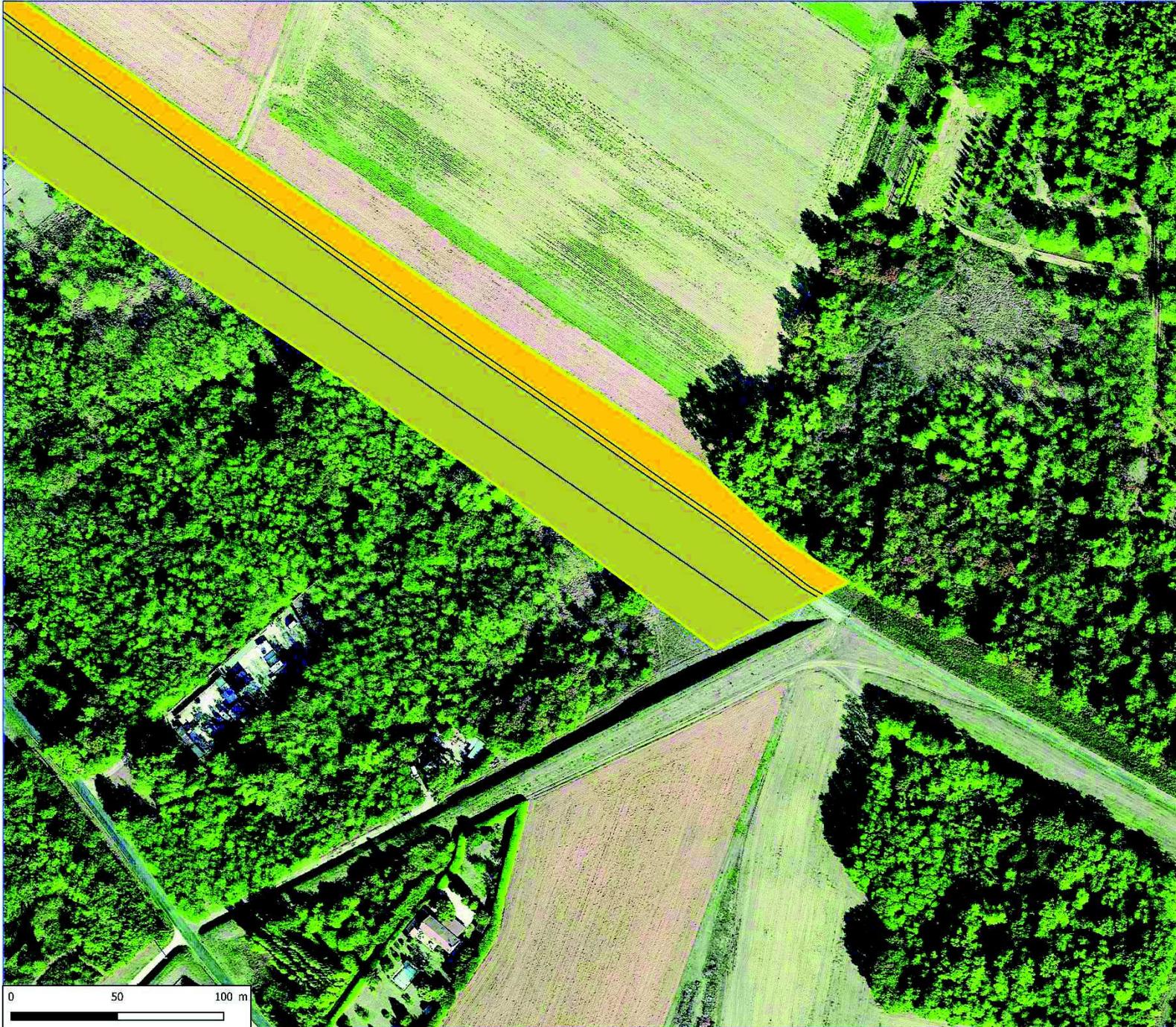


Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Gravier avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate



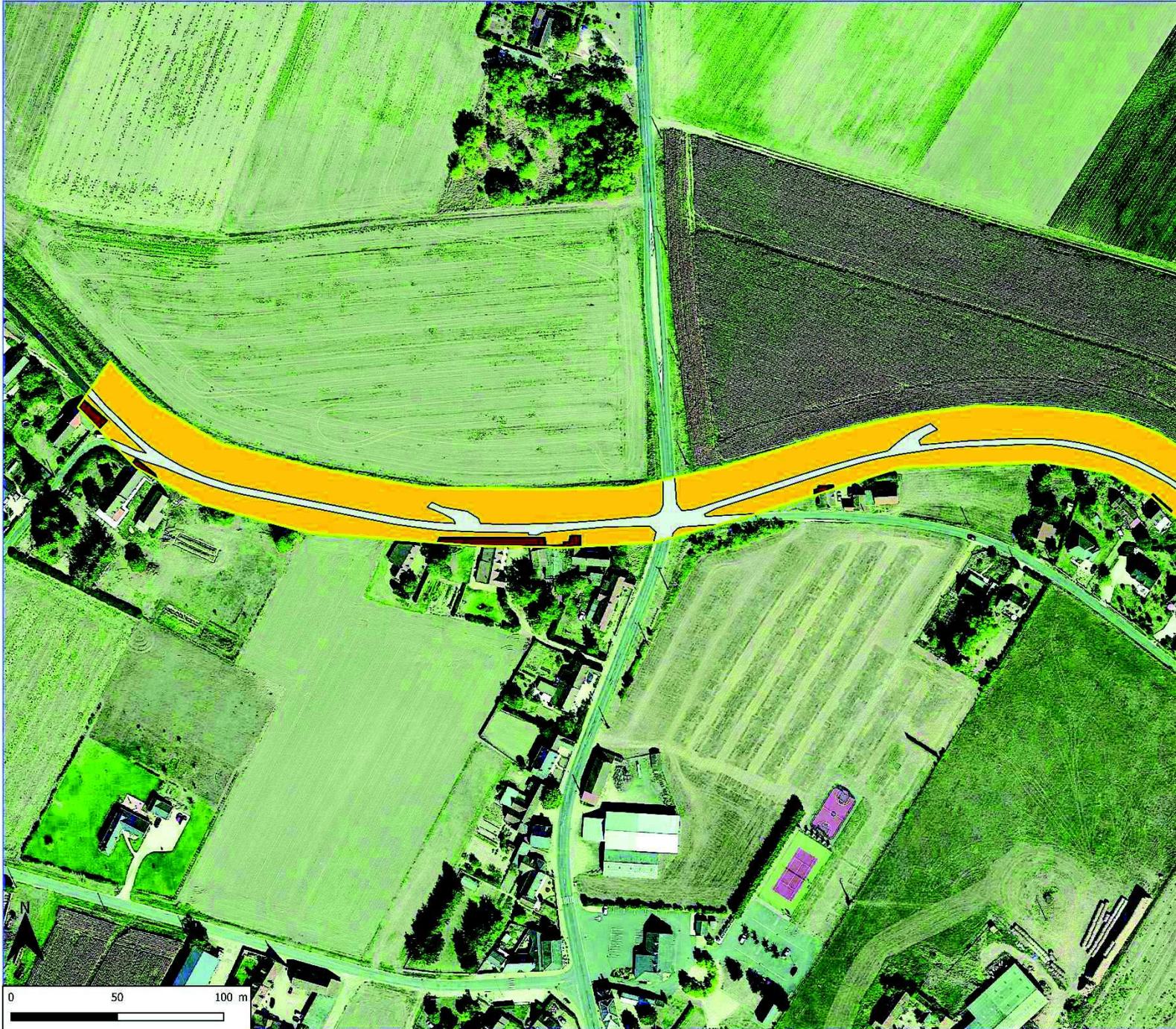


Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Graviers avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate





Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Graviers avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate





Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Graviers avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate





Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frénale pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Gravier avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate

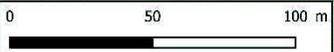




Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Graviers avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate





Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Gravieres avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate





Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Gravier avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate





Code EUNIS, habitats

- E1.2, Pelouses calcaires vivaces
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces à Chiendent
- E2.21 x I1.52, Prairie mésophile et mésoxérophile x Friches vivaces mésoxérophiles
- E3.41, Prairies atlantiques et subatlantiques humide
- G1.A1, Boisements sur sols eutrophes à mésotrophes
- G1.A29, Frênaie pionnière
- G1.A6, Boisement rudéral
- G3.4, Pinèdes à Pinus sylvestris
- G5.1, Alignements d'arbres et haies ornementales
- H5.35, Graviers avec peu ou pas de végétation
- J1.2, Bâtiments
- J4.2, Chemins et réseaux routiers
- X25, Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Aire d'étude immédiate



5.1.4. Flore patrimoniale

Le tableau suivant dresse la liste des espèces végétales recensées au cours des inventaires de 2021.

La zone d'étude abrite 26 espèces remarquables dont 5 espèces inscrites sur les Listes rouges, 8 déterminantes ZNIEFF et 1 espèce protégée régionalement.

Tableau 12 : Flore patrimoniale inventoriés dans le périmètre d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR		PN	PR	ZNIEFF Déterminantes	Statut de rareté	Sites				Enjeux
		Centre-Val de Loire	France					Saint-Denis-en-Val	Jargeau	Sigloy	Guilly	
<i>Alyssum alyssoides</i>	Alysson à calice persistant	NT	LC	-	-	X	RR	-	-	-	X	Modéré
<i>Anisantha tectorum</i>	Brome des toits	LC	LC	-	-	-	RR	X	-	-	-	Faible
<i>Aristolochia clematitis</i>	Aristolochie clématite	LC	LC	-	-	-	RR	-	-	X	X	Faible
<i>Armeria arenaria</i>	Armérie faux-plantain	NT	LC	-	-	X	RR	X	X	X	X	Modéré
<i>Artemisia campestris</i>	Armoise champêtre	NT	LC	-	-	X	RRR	-	X	-	-	Modéré
<i>Carduus crispus</i>	Chardon faux-acanthe	NA	NA	-	-	-	RRR	-	-	-	X	Faible
<i>Carex vulpina</i>	Laîche des renards	DD	LC	-	-	-	RR	-	-	X	-	Faible
<i>Chamaemelum nobile</i>	Camomille romaine	LC	LC	-	-	-	RR	X	-	-	-	Faible
<i>Cyclamen hederifolium</i>	Cyclamen à feuilles de lierre	NA	LC	-	-	-	RR	X	-	-	-	Faible
<i>Equisetum ramosissimum</i>	Prêle très rameuse	LC	LC	-	-	X	RR	-	-	X	-	Faible
<i>Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa</i>	Euphorbe verruqueuse	LC	LC	-	-	-	RR	-	-	X	-	Faible
<i>Fragaria viridis</i>	Fraisier vert	LC	LC	-	-	-	RR	-	-	X	X	Faible
<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites	LC	LC	-	-	-	RR	X	-	-	X	Faible
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Hydrocharis morène	VU	LC	-	-	X	RR	-	-	-	X	Fort
<i>Lemna gibba</i>	Lentille d'eau	LC	LC	-	-	-	RR	-	-	X	-	Faible
<i>Phelipanche arenaria</i>	Phélypée des sables	CR	NT	-	-	X	RRR	-	X	-	-	Majeur
<i>Plantago arenaria</i>	Plantain des sables	LC	LC	-	-	-	RR	X	-	-	-	Faible
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	NA	LC	-	-	-	RR	X	-	-	X	Faible
<i>Prospero autumnale</i>	Scille d'automne	LC	LC	-	X	X	RR	-	X	-	-	Faible
<i>Salix fragilis</i>	Saule fragile	LC	LC	-	-	-	RR	-	-	-	X	Faible
<i>Sedum forsterianum</i>	Orpin de Forster	DD	LC	-	-	-	RRR	-	-	X	X	Faible
<i>Trifolium incarnatum</i>	Trèfle incarnat	DD	LC	-	-	-	RR	X	X	-	X	Faible
<i>Turritis glabra</i>	Arabette glabre	LC	LC	-	-	-	RR	X	X	-	X	Faible
<i>Ulmus laevis</i>	Orme lisse	LC	LC	-	-	X	RR	X	-	-	-	Faible
<i>Vicia melanops</i>	Vesce noirâtre	NA	LC	-	-	-	RRR	-	-	X	X	Faible
<i>Vulpia ciliata</i>	Vulpie ciliée	DD	LC	-	-	-	RRR	-	-	X	X	Faible

DH : directive habitat/ PN : protection nationale/ PR : protection régionale

LR : liste rouge/ NA : non évalué/ DD : données insuffisantes/ LC : non menacé/ NT : quasi menacé/ VU : vulnérable/ EN : en danger/ CR : en danger critique

RRR : extrêmement rare/ RR : très rare/ R : rare/ AR : assez rare/ AC : assez commun/ C : commun/ CC : très commun/ CCC : extrêmement commun

* : enjeu modifié « à dire d'expert »

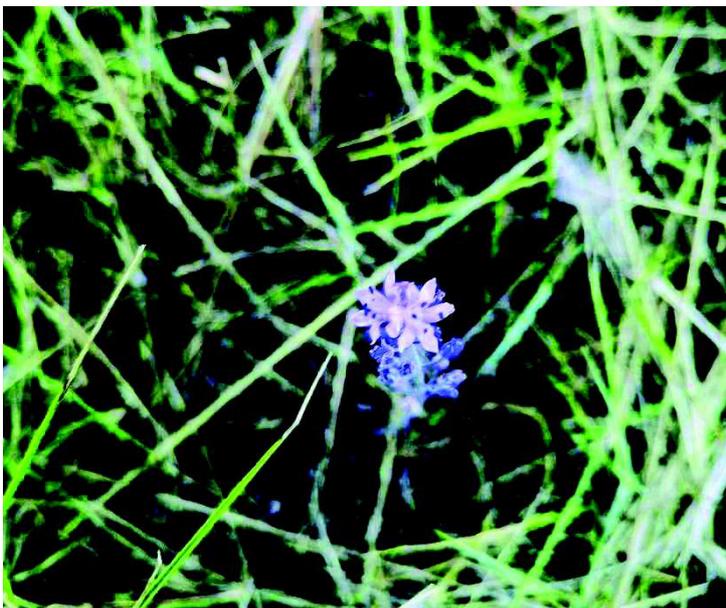
À l'issue des inventaires, 262 espèces végétales ont été inventoriées. Cela représente une bonne diversité d'espèces au regard de la variété d'habitats.



La très grande majorité des espèces présentes dans la zone d'étude sont communes à très communes. Néanmoins, 5 espèces possèdent un enjeu écologique : la Phélypée des sables (*Phelipanche arenaria*), l'Hydrocharis morène (*Hydrocharis morsus-ranae*), l'Alysson à calice persistant (*Alyssum alyssoides*), l'Armérie faux-plantain (*Armeria arenaria*), et l'Armoise champêtre (*Artemisia campestris*). Les trois dernières, considérées comme quasi-menacées (NT) régionalement ou nationalement, possèdent un enjeu modéré. L'Hydrocharis morène, considéré comme vulnérable (VU) en région Centre-Val de Loire, et observée au droit du site de Guilly, possède un enjeu fort.

Enfin, la Phélypée des sables, considérée comme en danger critique (CR) régionalement, représente un enjeu majeur pour le site d'étude. Observée au droit du site de Jargeau, cette plante des pelouses sablonneuses et des sables littoraux, parasite d'autres plantes du genre *Artemisia*, principalement l'Armoise champêtre.

À noter la présence de plusieurs pieds de Scille d'automne (*Prospero autumnale*), espèce protégée régionalement, au droit du site de Jargeau.



Scille d'automne
Prospero autumnale



Phélypée des sables
Phelipanche arenaria



Armoise champêtre
Artemisia campestris



Alysson à calice persistant
Alyssum alyssoides

5.1.5. Flore invasive

Selon la définition proposée par DESMOULIN et EMERIAU, « une plante invasive est une plante exotique, naturalisée dont la prolifération crée des dommages aux écosystèmes naturels ou semi-naturels ». Plusieurs espèces invasives avérées ou potentielles ont été recensées au sein de l'aire d'étude. Ces dernières ont été hiérarchisées en fonction de la typologie établie par DESMOULIN et EMERIAU, 2020 dans le cadre de la liste hiérarchisée des espèces végétales invasives du Centre Val de Loire (voir tableau page suivante).

Cinq espèces invasives sont recensées au sein de l'aire d'étude (voir tableau suivant) :

Tableau 13 : Flore invasive inventoriés dans le périmètre d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Invasibilité	Sites			
			Saint-Denis-en-Val	Jargeau	Sigloy	Guilly
<i>Acer negundo</i>	Érable negundo	EEIAS	-	-	X	-
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	EEIAS	X	-	-	-
<i>Phytolacca americana</i>	Raisin d'Amérique	LO	-	-	-	X
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	EEIAS	X	X	-	-
<i>Solidago canadensis</i>	Solidage du Canada	EEIAS	X	-	-	-

Légende tableau :

EEIAS (Espèce invasive avérée secondaire) : Plante exotique naturalisée dont la répartition est déjà nettement localisée. Les impacts sur les habitats naturels sont nettement perceptibles à l'échelle de la région. Cette catégorie est obtenue quasi uniquement selon la méthode de l'EPPO. Ces espèces déjà très largement répandues peuvent apparaître comme moins prioritaires à l'éradication que la catégorie précédente, cette estimation est à réaliser au cas par cas selon l'échelle locale.

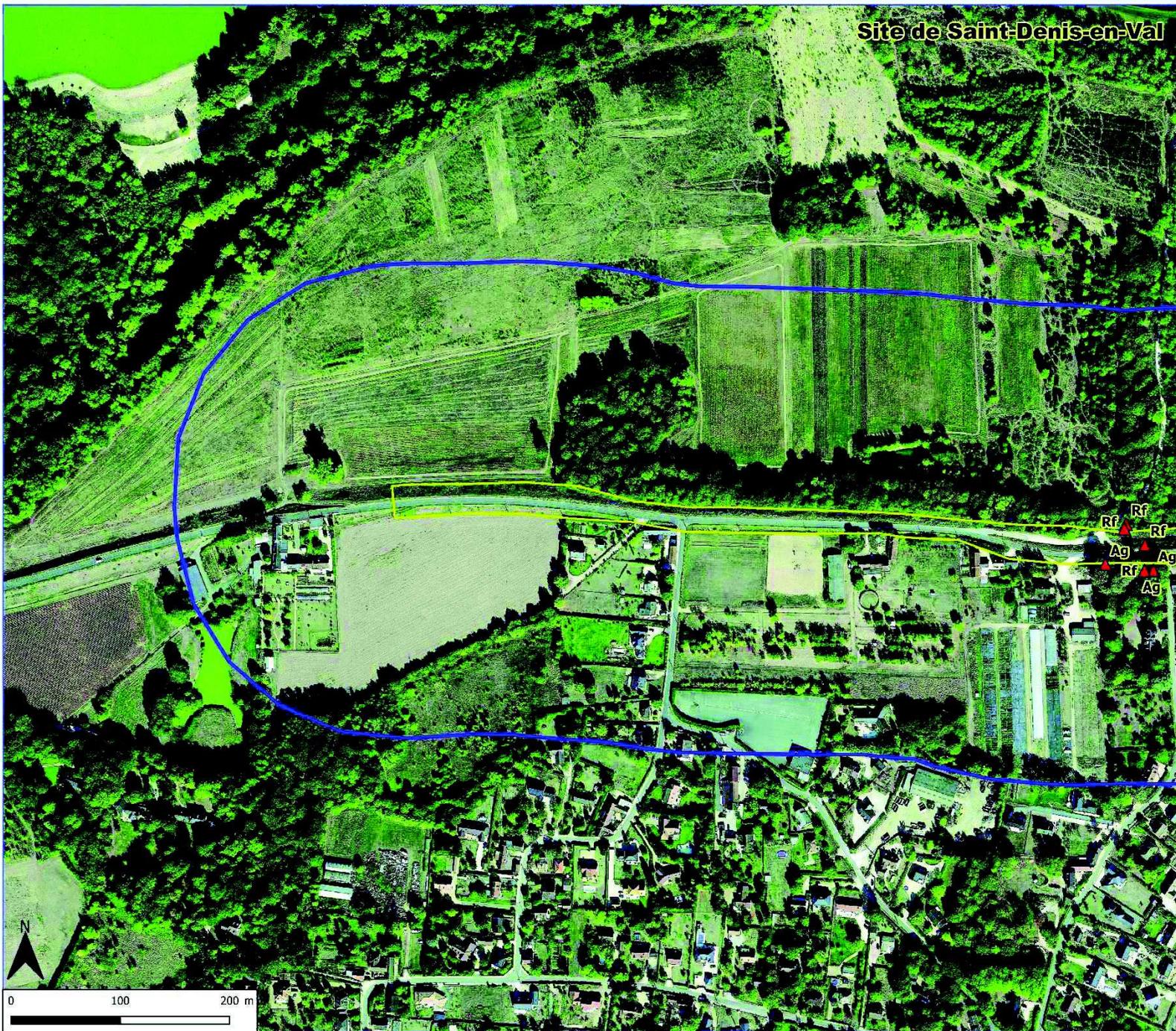
LO (Liste d'Observation) : Espèces dont le potentiel invasif est intermédiaire, soit en raison d'une capacité de dispersion ou d'un niveau d'impact moyen, soit en raison d'un impact élevé mais d'une faible capacité de dispersion.

Le degré de colonisation de l'aire d'étude par le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) est important, avec la présence de boisements monospécifiques sur les sites de Saint-Denis-en-Val et Jargeau.

Pour les trois autres espèces, le degré de colonisation est faible, avec un seul pied de Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) et de Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) recensé au sein de l'aire d'étude.

En dehors de ces espèces, on notera la présence de plusieurs espèces exotiques au sein de l'aire d'étude telle que :

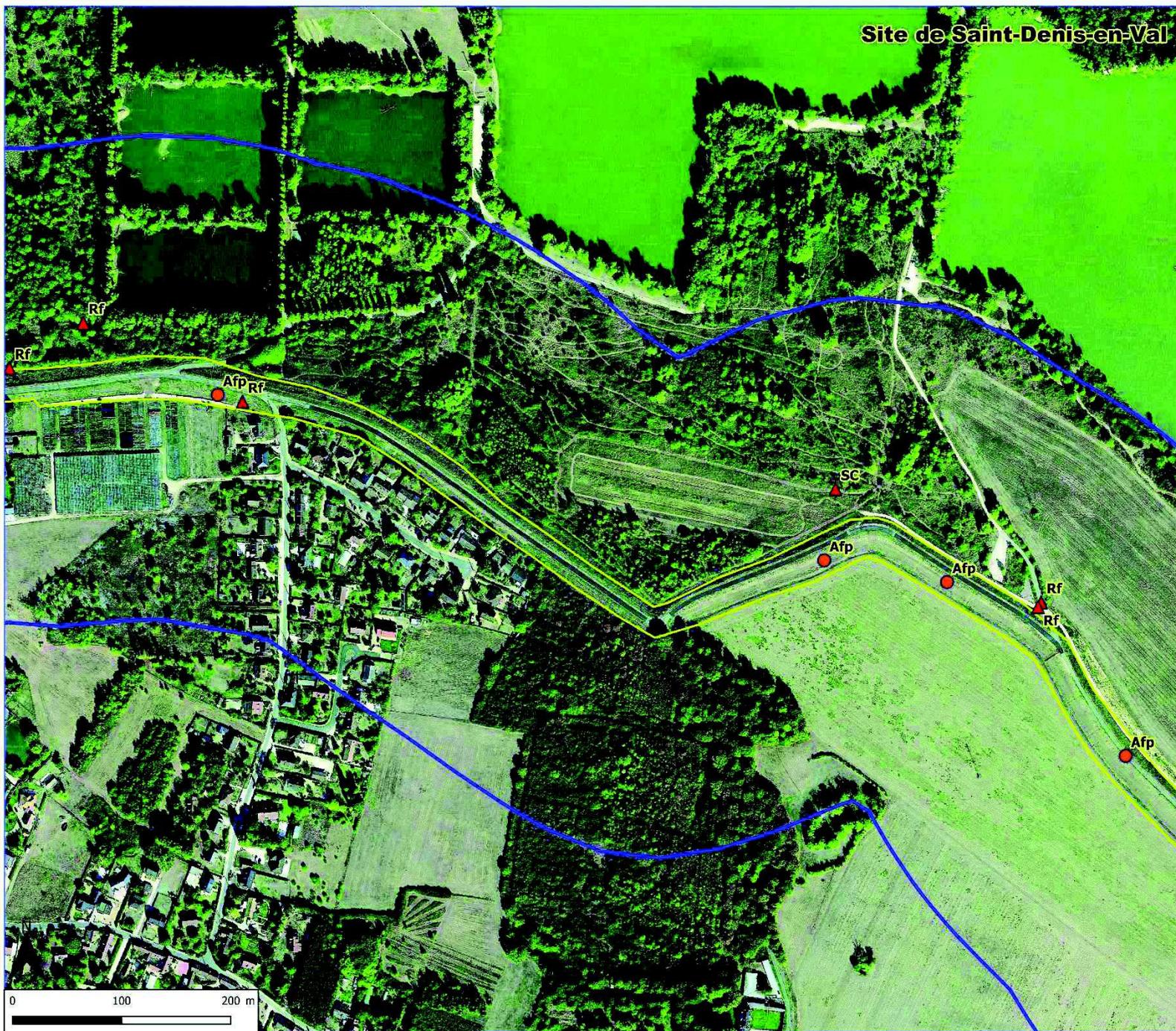
- L'Alysson blanc (*Berteroa incana*) ;
- La Datura officinal (*Datura stramonium*) ;
- La Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*) ;
- La Conyze du Canada (*Erigeron canadensis*) ;
- L'Onagre bisannuelle (*Oenothera biennis*) ;
- Le Laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*).



Flore invasive :

- ▲ Ag, Ailante glanduleux
- ▲ Rf, Robinier faux-acacia
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude élargie





Site de Saint-Denis-en-Val

- Enjeux Flore :
- Modéré
- Abréviation flore patrimoniale :
- Afp, Armérie faux-plantain
- Flore invasive :
- ▲ Rf, Robinier faux-acacia
 - ▲ SC, Solidage du Canada
 - Aire d'étude immédiate
 - Aire d'étude élargie





Site de Saint-Denis-en-Val

Enjeux Flore :

● Modéré

Abréviation flore patrimoniale :

Afp, Armérie faux-plantain

Flore invasive :

▲ Ag, Ailante glanduleux

▲ Rf, Robinier faux-acacia

▨ Présence diffuse de Robinia pseudoacacia

▭ Aire d'étude immédiate

▭ Aire d'étude élargie





Enjeux Flore :

● Modéré

Abréviation flore patrimoniale :

Afp, Armérie faux-plantain

▨ Présence diffuse de Robinia pseudoacacia

▭ Aire d'étude immédiate

▭ Aire d'étude élargie





Site de Jargeau

Enjeux Flore :

- Majeur
- Fort
- Modéré
- Faible

Abréviation flore patrimoniale :

- Ac, Armoise champêtre
- Afp, Armérie faux-plantain
- Ps, Phélypée des sables
- Sa, Scille d'automne, PR

Flore invasive :

- ▲ Rf, Robinier faux-acacia
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude élargie

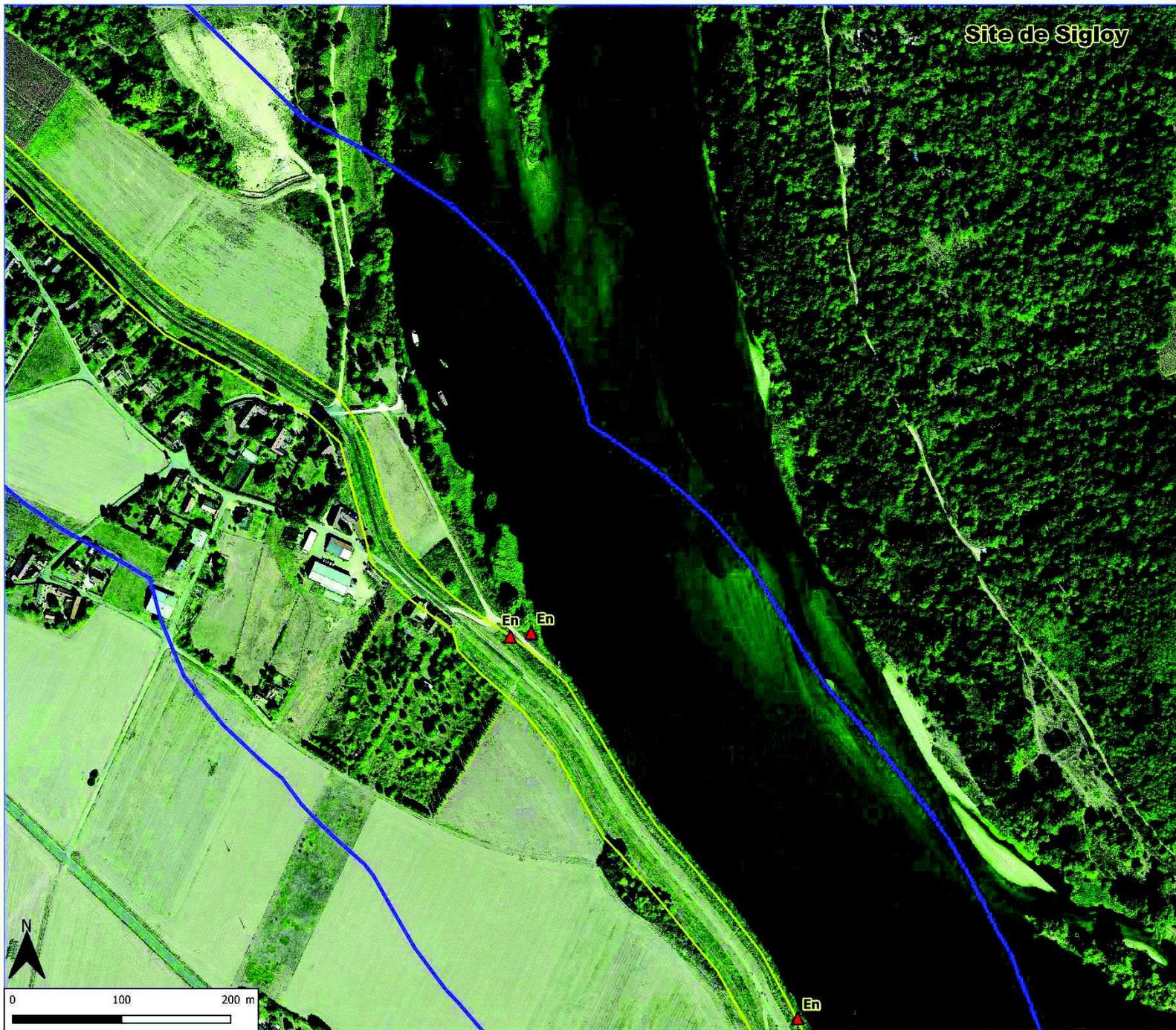
PR = protection régionale





-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude élargie

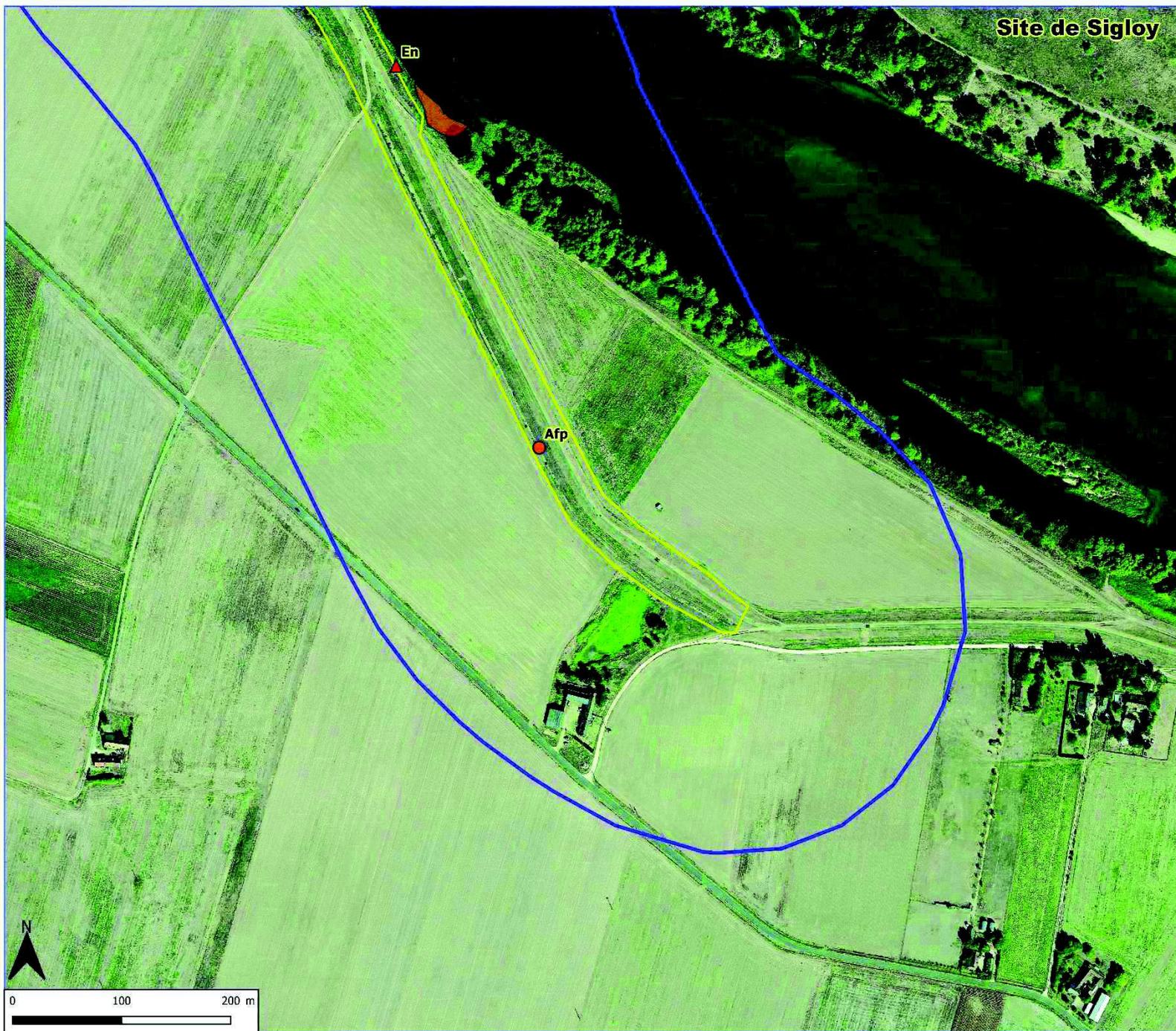




Flore invasive :

- ▲ En, Érable negundo
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude élargie





Site de Sigloy

Enjeux Flore :

● Modéré

Abréviation flore patrimoniale :

Afp, Armérie faux-plantain

Flore invasive :

▲ En, Érable negundo

■ Formation de *Lugwigia peploides/ grandiflora*

□ Aire d'étude immédiate

□ Aire d'étude élargie





Enjeux Flore :

● Modéré

Abréviation flore patrimoniale :

Afp, Armérie faux-plantain

□ Aire d'étude immédiate

□ Aire d'étude élargie





Enjeux Flore :

- Fort
- Modéré

Abréviation flore patrimoniale :

- Acp, Alysson à calice persistant
- Afp, Armérie faux-plantain
- Hm, Hydrocharis morène

Flore invasive :

- ▲ RA, Raisin d'Amérique
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude élargie

